



Vivre à Arbin



Finances

Budget

Lettre n°21

Bien cher Albinus,

Comme promis dans ma lettre N°20 je reviens vers toi pour évoquer, ce qui aurait du être la partie essentielle de la réunion du Conseil Municipal du 29 mars, le budget, donc les finances. Tu vas me dire que je me répète mais il s'agit bien des décisions les plus importantes du Conseil : analyser les comptes de l'exercice écoulé, comprendre et expliquer les écarts par rapport aux prévisions, et surtout prévoir l'avenir, anticiper les besoins et élaborer des plans pluriannuels d'investissements. Et quoiqu'en pensent encore les Elus de nombreuses collectivités (Communes, Communautés, Départements, Région), cela intéresse les contribuables que nous sommes. Hélas, mille fois hélas, chez nous comme dans d'autres Communes on se contente de nous distiller quelques chiffres qui ne nous permettent pas de comprendre, à défaut de savoir.

Les finances de la Commune, de quoi on parle ?

Le Budget Primitif, c'est un compte de **recettes** et de **dépenses** que le Conseil prévoit de faire sur les 12 mois de l'année calendaire. Il est établi par le Maire aidé de quelques conseillers, pour être soumis et approuvé par un vote du Conseil Municipal. Les dépenses doivent obligatoirement être égales aux recettes. Le budget est alors dit en équilibre. Avec l'accord du Conseil, il peut être modifié en cours d'année.

Dans notre Commune ces **prévisions** sont réparties en 3 Budgets :

- Le Budget Général
- Le Budget Eau et Assainissement
- Le Budget ZAC.

Compte Administratif, c'est le compte des recettes et des dépenses **réalisées** tout au cours de l'année écoulée, il est à rapprocher des **prévisions** du Budget Primitif. A Arbin il y a 3 Budgets, il y a donc 3 Comptes Administratifs, qui sont tenus par le personnel de la mairie. Ils doivent être approuvés par un vote du Conseil Municipal.

Compte de Gestion, c'est le compte des recettes perçues et des dépenses payées en cours d'année par le Percepteur du Trésor Public, car lui, et lui seul peut percevoir les recettes et payer les dépenses d'une commune. Il est bien évident que le résultat de ce compte doit être identique aux Comptes Administratifs de la Mairie.

Les **Budgets** et les **Comptes** sont comptabilisés en 2 parties distinctes appelées **Sections** :

1. Recettes et dépenses de la **Section de fonctionnement**.
Celles qui servent à faire vivre et entretenir les différents services et biens communaux.
2. Recettes et dépenses de la **Section d'investissement**.
Celles qui servent à faire évoluer durablement les biens communaux.

Le Budget Général.

Dans ce courrier et, afin de ne pas être accusé de « truqueur », je reprends les chiffres bruts tels qu'ils sont évoqués en séance du Conseil et retranscrits dans les délibérations, puis affichés. Il n'y a donc pas lieu de douter de leur véracité. Dans une prochaine lettre je te donnerai sous la même forme les chiffres du Budget Eau et Assainissement et celui de la ZAC du Bourg. Mais pour permettre de comprendre un peu mieux j'ai pensé utile de constater les évolutions sur 3 ans. Plus tard j'essaierai de te fournir, ce que tu attends, c'est-à-dire un peu de détails.

Je te précise que s'agissant du budget primitif 2010, nous sont communiqués (tant pour les recettes que pour les dépenses) les détails de quelques rubriques. Mais comme celles-ci ne sont pas indiquées dans la présentation du compte administratif de l'année précédente, les évolutions ou comparaisons ne sont pas possibles.

La section de fonctionnement.

Les recettes sont constituées pour l'essentiel par : nos impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières), l'attribution de compensation de la taxe professionnelle perçue maintenant par la Communauté de Communes, et des dotations forfaitaires de l'Etat et/ou des Collectivités.

	2007	2008	2009	2010(primitif)
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu
RECETTES TOTALES	427.534€	525.305€	509.747€	470.827€
Variation/Année précédente		+22,86%	-3,00%	-7,60%

Nota : ne sont pas repris dans les montants ci-dessus, les excédents des années antérieures qui ne sont pas des recettes.

Les dépenses sont représentées par : les charges de gestion courante (secrétariat, services techniques, chauffage, énergie, école...), les salaires et charges de personnel (Mairie et Ecole), les indemnités des élus, le cas échéant les amortissements et les provisions.

	2007	2008	2009	2010(primitif)
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu
DEPENSES TOTALES	390.699€	449.047€	527.069€	615.250€
Variation/Année précédente		+14,93%	+17,37%	+16,73%

Nota : ne sont pas repris dans les montants ci-dessus, les virements à la section investissement, qui ne sont pas des dépenses. Ce qui explique que recettes et dépenses ne sont pas égales.

Que peut-on retenir de ces 2 tableaux ? L'évolution des recettes en 2008 est due à une augmentation exceptionnelle suite à « un redressement positif d'attribution de compensation par la Communauté de Communes ». Il serait intéressant de connaître les recettes 2009 et 2010 qui baissent alors que l'assiette de nos impôts locaux augmente. Une chose est sûre, l'inflation des dépenses est bien galopante. Ces hausses sont peut être justifiées, mais alors pourquoi ne pas en énoncer les raisons ?

Je te laisse comparer leur évolution par rapport à celle de l'inflation (proche de 0) et à celle de l'augmentation nationale des salaires (+2% ? +3% pour les plus chanceux).

La section d'investissement :

Les recettes sont constituées par des subventions ou des dotations de l'Etat, Région, Département, rétrocession de TVA, éventuellement du recours à l'emprunt, des cessions, et, pour l'essentiel par un virement de la section de fonctionnement pour équilibrer le compte.

	2007	2008	2009	2010(primitif)
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu
RECETTES TOTALES	26.621€	26.334€	145.069€	121.250€
Variation/Année précédente		0,00%	+550,88%	-16,40%

Nota : ne sont pas repris dans les montants ci-dessus, les virements de la section de fonctionnement, qui ne sont pas des recettes au sens propre.

Les dépenses d'investissement comprennent : des frais d'étude, des acquisitions, certains travaux sur les bâtiments, le matériel, le mobilier, la voirie...

	2007	2008	2009	2010(primitif)
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu
DEPENSES TOTALES	212.821€	82.319€	78.994€	396.078€
Variation/Année précédente		-61,30%	-4,00%	+401,00%

Qu'en penser ? Aussi bien pour les recettes que pour les dépenses de cette section, tu mesures, comme moi, la difficulté à comprendre des écarts très importants d'une année sur l'autre dès lors que l'on ne connaît pas le détail. Pour que cette section soit en équilibre il faut bien évidemment prévoir ou plutôt inscrire des dépenses ! Reste à savoir ce qui est ensuite réalisé par rapport aux prévisions !

Je sais, tu dois te dire : c'est bien ces tableaux mais je ne suis pas plus avancé ! Et oui cher Albinus nous sommes tous à la même enseigne. C'est bien pour cela que je compte tenter d'aller plus loin dans cette analyse.

J'entends déjà certains claironner : pas assez de « semer insidieusement le doute par des propos fallacieux », voilà qu'il se prend pour un professeur ! N'aie crainte, je n'ai surtout pas cette prétention. Je me contente modestement de m'en tenir aux statuts et à la 1^{ère} ligne de l'objet de notre Association qui dit : **« contribuer à une meilleure compréhension de la vie communale par les citoyens ».**

Enfin, un peu plus tard, je te communiquerai les évolutions de certains postes de ces différents budgets, et une comparaison entre prévisions et réalisations.

Tu pourras ainsi avoir une vision plus complète et plus précise de la gestion de notre Commune.

A bientôt,

Ton ami Nicolas,

Avril 2010